

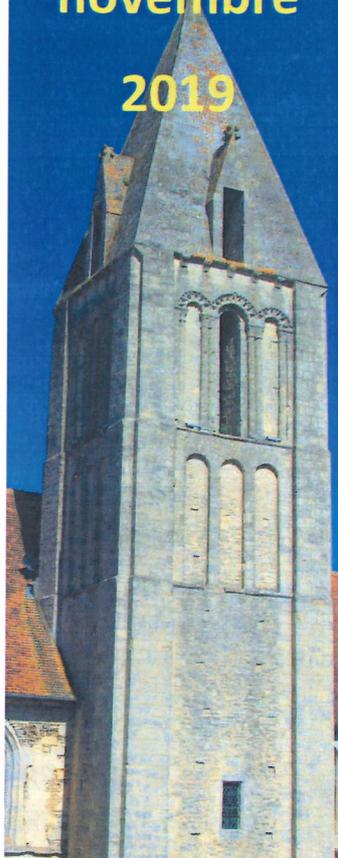
ROSEL Infos

Journal
d'information
de ROSEL

N° 84

novembre

2019



Directeur de la publication :
Véronique MASSON

Réalisation :
Danielle DUBERT
Claude MARTIN
Benoit MAUGER

Renseignements sur la publi-
cation :

Tel.: 02 31 80 01.51
Courriel :
mairie-rosel@wanadoo.fr
Site : <https://rosel.fr>

Le Mot du Maire

Au fil de ce ROSEL Infos nous revenons sur les différentes manifestations communales et associatives de notre commune qui ont eu lieu ces derniers mois. En 2019 nous avons fêté 2 anniversaires : les 40 ans du jumelage ROSEL/LASSON/GOODLEIGH et le 75^{ème} anniversaire du débarquement. Ces 2 journées ont connu un réel succès et j'en profite pour remercier toutes les personnes qui y ont contribué.

En octobre dernier, comme le veut la tradition, nous avons organisé le repas des anciens. Cette réunion est un moment d'échanges, de souvenirs et de convivialité autour du repas très apprécié servi par la maison LOISON. La doyenne de notre assemblée et de la commune, Me Alice BUHOURS, et le doyen de notre assemblée, M Roger POTARD, se sont vu remettre un présent par le conseiller départemental, M Philippe LAURENT.

Par ailleurs, les associations, par l'intermédiaire de ce bulletin, nous rappellent leurs activités et je tiens à souligner combien leur existence est importante pour la vie communale. Une fois de plus, je profite de ce mot du maire pour remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre et dynamiser le tissu associatif au sein de nos deux communes de Lason et Rosel.

Nous arrivons en fin d'année et les projets de travaux votés lors du budget primitif arrivent à leur terme :

- les travaux pour la mise en accessibilité de nos bâtiments : la mairie, le presbytère, l'ancien cimetière ,
- le réaménagement de la cuisine du presbytère ,
- les dispositifs de ralentissement sur la rue Boulay, le chemin Francis Russel, le chemin du Ferrage et au hameau de Buron, en collaboration avec la communauté urbaine.

S'agissant de l'urbanisation de notre commune :

Les constructions du lotissement du Clos du Parc sont en cours, certaines maisons sont déjà habitées.

Le permis d'aménager du lotissement du manoir doit être revu à la demande de l'architecte des bâtiments de France

Le lotissement du Chemin du ferrage doit être également revu à la demande des services espaces verts de La communauté urbaine Caen la Mer.

L'année prochaine, lors des élections municipales, vous aurez à élire une équipe qui aura pour mission de gérer la commune, d'engager de nouveaux projets dans l'intérêt des habitants de ROSEL et de leur qualité de vie. Un certain nombre de conseillers municipaux ne souhaitent pas se représenter en 2020. Elue depuis 25 ans, je fais partie des personnes qui ne souhaitent pas se présenter en 2020. Je profite de ce « mot du maire » pour solliciter les bonnes volontés et les inviter à participer à la vie communale de ROSEL.

Bien à vous
Le Maire.

Véronique MASSON.

Conseil municipal du 23 mai 2019

1 - RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DU SEEJ.

Le Code Général des Collectivités Territoriales oblige les syndicats à élaborer chaque année un rapport d'activités qui est soumis à leur organe délibérant. Conformément à l'article 5211-39 de ce même code, le rapport d'activités doit également être débattu dans chacun des conseils municipaux du communes membres

Le rapport d'activité du SEEJ sera envoyé aux membres du conseil municipal.

2 - MODIFICATION DES STATUTS DU SEEJ.

La Mutualité française normande est le partenaire du SEEJ pour la gestion des Relais assistants maternels, commé elle l'était pour la communauté de communes depuis 2005.

La Mutualité française normande a fait savoir au SEEJ qu'elle souhaite recentrer ses actions sur ses politiques prioritaires, dont la gestion des RAM isolés ne fait plus partie.

Ainsi, le conseil syndical du SEEJ sera saisi lors de sa réunion du 26 juin 2019 pour choisir un nouveau partenaire.

L'arrêté préfectoral du 18 novembre 2016 portant création du SEEJ fixe dans son article 2 les compétences du SEEJ. Or, le paragraphe « C - Développement d'une politique socio-éducative, culturelle et de loisirs en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse » de cet article précise dans son alinéa 2 :

« La gestion de relais assistants maternels sur le territoire, dans le cadre d'une convention avec la Mutualité française normande. »

Le SEEJ demande donc aux communes membres de modifier les statuts pour les mettre en conformité avec la situation future.

3 - REVISION N° 1 DU SCOT

Vu la délibération DCS 26-2016 du Comité syndical, en date du 16 Décembre 2016, approuvant la Modification n° 1 du ScoT,

Vu la délibération DCS 36-2017 du Comité syndical, en date du 9 Octobre 2017, approuvant l'analyse des résultats de l'application du SCOT de Caen-Métropole,

Vu la délibération DCS 11-2018 du Comité syndical, en date du 16 Février 2018, confirmant la révision du SCOT Caen-Métropole et approuvant la définition des objectifs et des modalités de concertation complémentaires,

Considérant la présentation de la révision n° 1 du SCOT faite en séance qui a permis de préciser les raisons de la modification, les enjeux et les implications pour la commune de cette révision et du débat qui a suivi,

La révision du SCOT Caen-Métropole n'impacte pas le développement du territoire de Rosel. L'organisation du territoire reste inchangée. Sur le plan environnemental, la commune de Rosel est considérée comme une continuité écologique à restaurer.

4 - CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'AMENAGEMENT DE LA CUISINE DU PRESBYTERE

La commune de ROSEL prévoit de rénover la cuisine du presbytère

Suite à la commission travaux du 4 mai 2019, Madame le maire informe les membres du conseil municipal du choix de l'entreprise pour aménager cet espace.

L'entreprise retenue est l'entreprise TECNOREST pour 13 720, 48 euros TTC.

5 - POINT SUR LES TRAVAUX

Travaux de voirie 2019 à charge de la Communauté urbaine Caen la mer :

- La réparation du Chemin du Ferrage, la réparation de la route du Buron, la pose d'un point lumineux (lotissement : Porte des champs) : ces travaux sont en cours.

- Les travaux de sécurité : rue Boulay avec la pose de potelets, de barrières ; chemin Francis Rüssel et route de Buron avec la pose de coussins berlinois ; chemin du Ferrage avec la pose de bandes rugueuses : ces travaux sont en attente et devraient se faire courant du premier semestre.

Conseil municipal du 23 mai 2019 (suite)

Travaux sur les bâtiments prévus en 2018 à charge de la commune :

- Les travaux prévus en 2018 sur l'accessibilité du cimetière, rue de l'église sont en cours. L'entreprise SOREL intervient sur ce site.
- Les travaux prévus en 2018 sur l'accessibilité de la mairie sont terminés. L'entreprise JEANNE est intervenue sur ce site.
- La réfection de l'enduit arrière du presbytère, prévu en 2018, est toujours en attente. Un devis a été signé avec l'entreprise JEANNE.

Travaux sur les bâtiments prévus en 2019 à charge de la commune :

- Le remplacement de la Stèle en l'honneur des soldats canadiens au hameau de Gruchy a été effectué par l'entreprise des pompes funèbres. Deux mats ont été posés de part et d'autre de la Stèle.
- Les plans communaux sont commandés. Ils sont à l'identique des anciens. De nouveaux plans pourront se faire quand les différentes constructions seront terminées.
- Les numéros de maisons sont commandés.
- L'entreprise Tecnocest interviendra en septembre pour le réaménagement de la cuisine.
- La demande de devis pour les travaux d'électricité nécessaires au réaménagement de la cuisine est en cours.
- La demande de devis pour la mise en place d'un columbarium au cimetière est en cours.
- L'achat de 2 meubles bas pour la salle du conseil se fera chez DALTONER.
- L'achat de supports vélos reste à faire. Ils seront installés à la mairie (1) et au presbytère (2).

6 - DUREE DES AMORTISSEMENTS DU FONDS DE CONCOURS DE L'ANNEE 2018

La commune a participé à des travaux de voirie via des fonds de concours versés à la Communauté Urbaine de CAEN LA MER en 2018 :

- pour les travaux du « Chemin Francis Russel » d'un montant de 27000,00 € TTC
- pour les travaux du « Chemin Romelet » d'un montant de 6 500 € TTC.

Madame MASSON, propose d'amortir ces deux fonds de concours sur une durée de 5 ans à compter de l'année 2019.

7 - QUESTIONS DIVERSES

- M GUILLOT Charles a envoyé un courrier comprenant plusieurs demandes, un courrier de réponse lui sera fait.
- Maryline HELIARD signale la dangerosité du carrefour de la route de Buron et de la départementale 126 au niveau du hameau de Gruchy. La météorologie actuelle fait que les cultures connaissent une pousse spectaculaire gênant la visibilité. Plusieurs solutions peuvent être envisagées pour remédier à ce problème, soit demander au propriétaire de couper les cultures gênantes, soit interdire la sortie des véhicules sur la départementale. Me Le Maire doit prendre contact avec l'agence départementale.
- Le permis d'aménager du lotissement face à l'église est en cours de dépôt. Le conseil départemental autorise une sortie sur la route départementale 170, avec l'obligation de laisser un dégagement de 4 mètres par rapport au milieu de la route départementale. Marc Fontaine pense que cette distance est insuffisante. Mme Le Maire doit reprendre contact avec le lotisseur.
- La cérémonie commémorative du 75 ème anniversaire du débarquement aura lieu le samedi 29 juin.

Conseil municipal du 13 juillet 2019

1 - CONVENTION AVEC LA FREDON

Les frelons asiatiques (*Vespa velutina*) sont présents dans le département du Calvados depuis 2011. Ils sont devenus responsables de fortes nuisances tant sur l'apiculture, la biodiversité que sur la santé et la sécurité publique. C'est durant l'été et l'automne que les énormes colonies de frelons asiatiques créent le plus de dégâts.

Aussi, dans le but de limiter les nuisances en termes de dégâts apicoles, de santé et de sécurité publique, il est proposé un plan de lutte collective contre le frelon asiatique dans le Calvados.

Dans le cadre de la convention avec la Communauté urbaine Caen la mer, la commune s'engage :

- à déclarer sur le portail les nids secondaires qui lui sont signalés jusqu'au 31/12/2019
- à prendre en charge les coûts de destruction des nids secondaires de frelon asiatique signalés, sur le domaine public comme sur le domaine privé, durant le plan de lutte collective. Elle bénéficie sur cette période de la participation du Conseil Départemental du Calvados (30 % du coût de destruction plafonné à 110 euros, dans la limite de l'enveloppe de 66 000 euros d'aide votée) et des coûts mutualisés pour la destruction de nids de frelons asiatiques.

2 - PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2019-2024 DE LA COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER - AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET ARRETE

Le Programme Local de l'Habitat, arrêté par la Communauté Urbaine Caen la mer, le 23 mai 2019 est soumis, pour avis, à la commune

La finalité du PLH est de mettre en œuvre la politique de l'habitat pour le territoire de la CU pour 6 ans, 2019 - 2024. Le précédent PLH couvrait la période 2010-2015 et ne concernait que les 27 communes de l'ex-Agglomération.

L'élargissement du territoire en 2017 et les nouvelles lois (loi ELAN, loi Egalité, citoyenneté, ...) rendaient nécessaires la réalisation d'un nouveau PLH qui s'inscrit dans les préconisations de la révision du SCOT de Caen Métropole en cours d'achèvement.

L'objectif principal consiste à renouer avec la croissance démographique avec un horizon de 275 000 habitants et de 12 400 logements sur la période 2019 - 2024 pour l'ensemble du territoire.

Le PLH se décompose en quatre volets :

- Un diagnostic sur le fonctionnement du marché local du logement et des conditions d'habitat
- Un document d'orientations énonçant les principes et les objectifs du programme
- Un programme d'actions détaillé pour l'ensemble du territoire
- Un cahier de programmation.

Les grands enjeux du PLH visent à :

- Répartir l'offre de logements
- Assurer une production équilibrée entre le neuf et la requalification de l'ancien
- Produire des logements à prix abordable
- S'inscrire dans la stratégie de transition énergétique
- Gérer le foncier de façon optimale
- Répondre aux besoins des populations les plus fragiles

Les besoins en logement sur le territoire de la CU sont estimés à 2 067 logements neufs/an en moyenne, ce qui se traduit pour Rosel par une capacité de construction de 44 logements pour les 6 ans pour la période du PLH.

De plus, Rosel s'inscrit dans la couronne « Espace rural ou périurbain » avec un objectif de densité de 15 logts/ha

Conseil municipal du 13 juillet 2019 (suite)

3 - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL D'HABITAT (PLH) ET DE PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN (PDU)

La création de la Communauté urbaine, le 1^{er} janvier 2017, a entraîné la prise de compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme.

Le PLUi est un document stratégique et réglementaire, unique pour l'ensemble du territoire. A son achèvement, il se substituera aux PLU des communes et déterminera les règles d'utilisation du sol à partir desquelles les maires délivreront les permis de construire et autres autorisations du droit des sols.

Le PLUi doit s'inscrire dans les orientations arrêtées par le SCOT en révision et prendra en compte les préconisations du PLH et du PDU (Plan de Déplacements Urbains) auxquels il se substituera (PLUi-HD) Son élaboration s'étendra vraisemblablement sur la durée du prochain mandat municipal et nécessitera une concertation et une collaboration approfondies entre les communes et une large information des habitants dont les modalités sont inscrites au code de l'Urbanisme.

Le PLUi sera l'expression du projet politique de Caen la mer en matière de développement, d'aménagement et d'urbanisme.

4 - DENOMINATION DES RUES DU LOTISSEMENT DU MANOIR

Le PLU communal autorise l'urbanisation d'une parcelle de 1,7 ha, situé entre la rue de l'église et la départementale 170.

Un projet de lotissement nommé « Le Manoir » a été présenté en mairie ; plusieurs modifications ont été apportées concernant son accès et ses voies de circulation à la demande de la mairie.

L'autorisation de lotir est en cours d'instruction.

Les travaux de viabilisation se feront au cours de l'année 2020.

Il est proposé les noms suivants :

- Rue Ernest HEMINGWAY
- Rue Robert CAPA
- Impasse du 7 juillet 1944

5 - CHOIX DE L'ELECTRICIEN POUR L'AMENAGEMENT DE LA CUISINE DU PRESBYTERE DE LA COMMUNE

L'aménagement de la cuisine du presbytère nécessite une installation électrique en mode triphasé due aux nouveaux équipements mis en place (lave-vaisselle, four...). A ces travaux s'ajoutent le remplacement des luminaires pour l'ensemble du bâtiment.

Plusieurs devis ont été demandés.

L'entreprise retenue est L. F. ELEC : pour un montant de 7348.95 euros TTC

6 - QUESTIONS DIVERSES

M François CHESNEL déplore l'absentéisme répété de conseillers municipaux au conseil municipal.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes-rendus

sur le site <https://rosel.fr>



Gestion des déchets ménagers par la Communauté urbaine de Caen la mer au 1er janvier 2020

Collecte des déchets ménagers :

A compter du 1^{er} janvier 2020, la Communauté urbaine de Caen la mer assurera la collecte des déchets sur votre territoire selon les modalités de collecte actuellement en vigueur. Elle succédera ainsi au SIDOM de Creully (Syndicat Intercommunal Des Ordures Ménagères) qui sera dissous le 31 décembre prochain. Le traitement jusqu'alors géré par le SEROC (Syndicat mixte de traitement et de Valorisation des déchets ménagers de la Région Ouest Calvados) sera réalisé désormais par **le SYVEDAC** (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise). **Les jours de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif ainsi que les consignes de tri restent inchangés.**

Attention, lorsqu'une semaine contient un jour férié, les collectes sont décalées au jour suivant à compter du jour férié et par glissement jusqu'à la fin de la semaine.

Exemple :

Pour la commune X qui est collectée le mardi 31 décembre il n'y a pas de changement.

Pour la commune Y qui est collectée en principe le vendredi 3 janvier, la collecte sera décalée au samedi 4 janvier.

Accès aux déchèteries de Caen la mer :

A compter du 1^{er} janvier 2020, sept déchèteries (Bretteville-l'Orgueilleuse, Bretteville-sur-Odon, Colombelles, Fleury-sur-Orne, Hermanville-sur-Mer, Mouen et Ouistreham) seront à votre disposition sur le territoire de la Communauté urbaine de Caen la mer. **Elles seront accessibles gratuitement** aux habitants de la Communauté urbaine sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

L'accès aux deux déchèteries de Fontenay-le-Pesnel et de Creully sera maintenu via la carte d'accès du SEROC en 2020.

Toutes les conditions d'accès sont disponibles sur le site internet de Caen la mer rubrique « collecte des déchets ».

Collecte des encombrants sur appel :

Pour les personnes âgées de 75 et plus, et pour les personnes en situation de handicap, **il existe un service gratuit de collecte à domicile des encombrants sur rendez-vous**. Pour en bénéficier, vous pouvez contacter le service des déchets ménagers.

Compostage :

Si vous habitez en résidence individuelle, Caen la mer met à votre disposition un composteur. Vous pouvez vous inscrire en ligne via le formulaire accessible sur le site internet www.caenlamer.fr ou contacter le service des déchets ménagers. La fourniture du composteur est gratuite, dans la limite d'un composteur par foyer.

La rentrée scolaire 2019/2020

En septembre 1182 élèves ont fait leur rentrée dans l'un des cinq groupes scolaires du Syndicat Education, Enfance, Jeunesse (SEJ) : Bretteville l'Orgueilleuse, Cairon, Cheux, Le Fresne Camilly, et St Manvieu Norrey ; une augmentation de 30 élèves par rapport à la rentrée 2018/2019.

La rentrée s'est organisée de la manière suivante :

- Ouverture de 3 classes à Cairon, au Fresne Camilly et à St Manvieu Norrey
- Fermeture d'une classe à l'école élémentaire de Bretteville l'orgueilleuse
- Les écoles de Cairon maternelle et élémentaire ont fusionné pour former une école primaire.

CAIRON : école de rattachement des enfants de ROSEL, quelques chiffres :

- 9 classes
- 8 agents
- 79 élèves en maternelle dont 13 domiciliés à ROSEL
- 133 élèves en élémentaire dont 16 domiciliés à ROSEL

Incivilités

Vol dans cimetières

Nous avons été à plusieurs reprises informés d'incivilités dans nos cimetières : vol de fleurs, plaques déplacées. Le respect de ce lieu de mémoire se devait d'être rappelé à tous.

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne sonore au voisinage ne peuvent être effectués que sur les plages horaires suivantes :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Obligation d'égagement des haies

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques. Les haies et branches doivent être coupées à l'aplomb des limites de voies. Votre responsabilité peut être engagée si un accident survenait en cas de non-respect.

Stop aux dépôts sauvages

Régulièrement, nous retrouvons des dépôts sauvages au pied des colonnes de verres et de papiers au nouveau cimetière.

Doit-on accepter qu'une minorité de personnes considèrent que le civisme et le respect ne les concernent pas ?

Est-ce le travail de notre employé municipal de débarrasser ces dépôts ?

La propreté de l'environnement est l'affaire de tous.



Les cérémonies du 11 novembre

Afin de faciliter la participation des enfants de l'école de Rots aux cérémonies du 11 novembre, celles-ci se sont déroulées le **Mardi 12 Novembre 2019**. Les cérémonies ont débuté à Rosel et se sont poursuivies à Lasson.

Un verre de l'amitié a clôturé les cérémonies et des médailles ont été remises.



Le repas des Anciens

Cette année encore c'est avec bonheur que nous nous sommes réunis, personnes âgées de plus de 65 ans et conseillers municipaux. Madame Le Maire en a profité pour donner quelques chiffres sur la population de ROSEL.

Au 1^{er} janvier 2019, la population officielle communiquée par l'INSEE est de 566 habitants. Les personnes de 80 ans et plus sont au nombre de 20.

ROSEL compte également 151 personnes de 65 ans et plus, soit environ 26% de notre population.

La doyenne et le doyen de notre repas sont Madame Alice BUHOURS et Monsieur Roger POTARD.



Le nouveau réseau Twisto



Découvrez l'ensemble des nouveautés pour la commune de Rosel.

Rosel (ligne BV6 et Résago 1)

> Ligne BV6

La commune de Rosel est toujours desservie par la ligne Bus verts BV6. Elle permet notamment de rejoindre le centre-ville de Caen ainsi que les principaux établissements scolaires. Certains départs de la ligne BV6 desservent l'arrêt Horatio Smith, ce qui permet une desserte de proximité du lycée Victor Hugo.

> Résago 1

Le service Résago 1 continue de desservir la commune. Il offre une desserte complémentaire de la ligne BV6 du lundi au dimanche en heures creuses.

> Service Flexo de soirée

Les vendredis et samedis soir, le Flexo 7 vous permet de rentrer à Rosel depuis le centre-ville de Caen.
> Départ depuis l'arrêt Tour Leroy tous les vendredis et samedis à 22h30 ou 00h30

Retrouvez le détail des modifications sur notre site internet Twisto.fr.

L'association multi-activités



Retrouvez toutes les informations sur le site de l'association :

<http://sites.google.com/site/assorosellasson/>

ou sur le site de la mairie :

www.rosel.fr rubrique « vie associative »

Courriel : assomultirosellasson@gmail.com

Urbanisme

De nouveaux noms de rues à ROSEL

Le conseil municipal a donné aux nouvelles rues des noms d'illustres personnages de la seconde guerre mondiale. Le 75^{ème} anniversaire du débarquement a influencé ce choix.

Au lotissement du Parc (route de CAIRON), nous aurons la rue des Rochambelles et la rue Florence-Conrad.

Les Rochambelles étaient des infirmières et conductrices ambulancières de l'unité Rochambeau. Cette unité faisait partie de la 2^e division blindée du général Philippe Leclerc pendant la seconde guerre mondiale.

Florence Conrad (1886/1966) est infirmière à la croix rouge pendant la première guerre mondiale. Cette Américaine veut absolument prendre part à la seconde guerre mondiale à sa façon et décide de créer son unité : les Rochambelles.



Au lotissement du manoir (rue de l'Eglise), nous aurons la rue Ernest-Hemingway, la rue Robert-Capa et la rue du 7 juillet.

Ernest Hemingway (1899/1961): écrivain, journaliste et correspondant de guerre américain, présent le 7 juillet à ROSEL.

Robert Capa (1913/1954) : photographe et correspondant de guerre, également présent le 7 juillet à ROSEL.



7 juillet : date où se sont retrouvés une trentaine de correspondants de guerre de toutes nations à l'église de ROSEL, à 2 km du front. Afin d'avoir la meilleure vue, ils montent au clocher de l'église en partie détruit et de là observent le bombardement de Caen.

Commémorations du 75^{ème} anniversaire du débarquement

Le 29 juin dernier, nous avons rendu hommage à nos libérateurs. Notre commune a été libérée par les alliés de la France et plus précisément par les soldats canadiens, le 11 juin 1944 pour le bourg, le 8 juillet 1944 pour le hameau de GRUCHY.



Cette journée a commencé par une marche mémorielle organisée par Evelyne Ozouf.

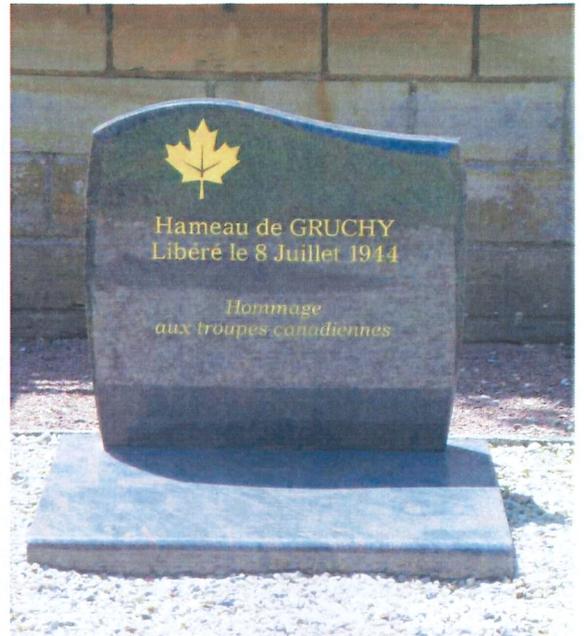
Un grand merci aux propriétaires qui nous ont ouvert leur propriété tout en commentant l'histoire vécue en ces lieux :

- Emmanuel LERICQUE
- Joël BLIN,
- Claude Noisette,
- Béatrice GERY.





L'après-midi a été consacrée aux cérémonies officielles en compagnie du groupe de musiciens Auld Alliance Pip Band.



Au hameau de GRUCHY, en présence de Madame SIRISER Députée, de Véronique MARTINEZ conseillère départementale, de Monsieur LEBARON Président du Comité JUNO, de Monsieur BENAMOU Président de L'Association D Day ainsi que de nombreux habitants de la commune, a eu lieu la cérémonie officielle de la Libération à la stèle du hameau de GRUCHY.



Au bourg de ROSEL, en présence de Madame SIRISER Députée, de Véronique MARTINEZ conseillère départementale, de Monsieur LEBARON Président du Comité JUNO, ainsi que de nombreux habitants de la commune, a eu lieu la cérémonie officielle de la Libération du bourg de ROSEL et du 100ème anniversaire du traité de Versailles au monument aux morts de ROSEL.



L'après-midi s'est poursuivie avec la projection du film des témoignages recueillis en 2014 au presbytère de ROSEL. Un Dvd sera disponible.

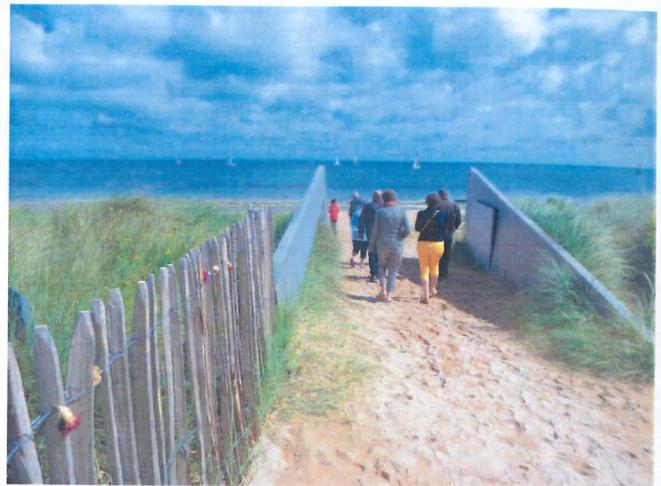
Et c'est autour d'un repas campagnard qu'a pris fin cette journée.



Sortie des Seniors

Le 16 juin, les Roseloises et Roselois âgées de plus de 60 ans étaient invités à se rendre au centre Juno Beach à Courseulles sur mer.

Une trentaine de personnes ont répondu présentes. A 10 h nous nous sommes retrouvés au centre Juno Beach pour une visite guidée du parc Juno et une visite libre du centre Juno Beach.



Et c'est vers 13h que nous avons rejoint le presbytère pour terminer la journée autour d'un barbecue, passant ainsi un bon moment ensemble.

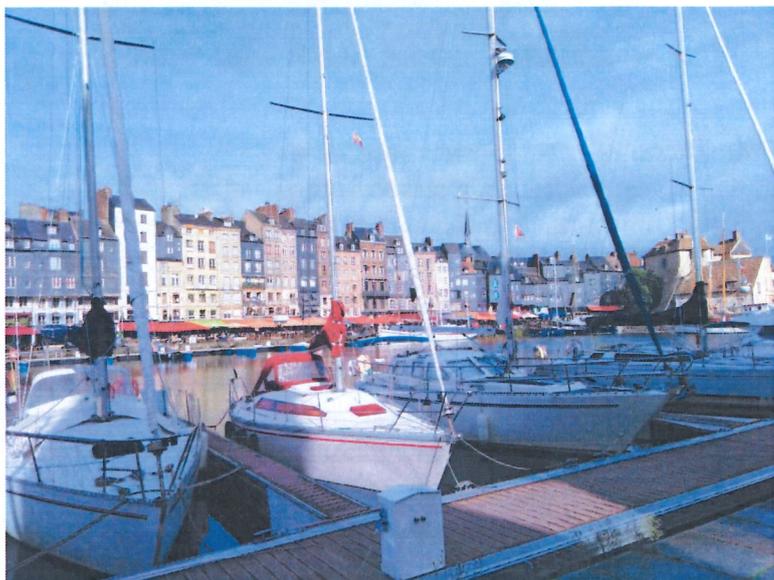


Le Comité de jumelage (sortie à Honfleur)



Le 28 septembre 44 personnes ont participé à cette sortie, organisée par le comité de jumelage. Le matin était consacré à une visite guidée de la ville. On pense connaître Honfleur, mais avec un guide de qualité on a toujours quelque chose à y découvrir. « Le chat qui pêche » nous accueillait pour un déjeuner simple mais apprécié.

A 14h30 nous embarquons sur le « Jolie France » pour une promenade dans l'estuaire de la Seine : deux passages sous le pont de Normandie dont le capitaine nous a fait découvrir « l'envers », avant de nous emmener au large du port du Havre. Un peu mouvementé, mais fort intéressant.



Pour clore cette journée, nous visitons les Maisons Satie : un musicien contemporain, original, un musée surprenant, un peu farfelu, trop pour certains. Et par chance, ce fut la seule journée de la semaine, sans pluie ! Rendez-vous l'an prochain, « pour de nouvelles aventures ».

Le Comité de jumelage (40^{ème} anniversaire)

Du 25 au 28 mai 2019, nous avons reçu nos amis anglais de Goodleigh. A cette occasion, nous avons fêté le 40^{ème} anniversaire de notre jumelage.



Nos Anglais arrivaient le samedi 25 au soir. Mais nous avons ouvert, dès le samedi après-midi, au presbytère de Rosel, à l'intention des habitants de nos villages, **une exposition relatant 40 années d'échanges** riches de découvertes dans tous les domaines. Fort peu de personnes ont eu la curiosité de venir la visiter. Heureusement, jumeaux et anciens jumeaux l'ont bien appréciée.

Le dimanche 26 était consacré aux **cérémonies marquant cet anniversaire**, cérémonies honorées de la présence de Madame Masson, Maire de Rosel, de Monsieur Bourguignon, Maire délégué de Lasson, mais également de Monsieur Virlovet, Maire de Rots. Trois anciens présidents du Comité de Jumelage étaient également présents. Après renouvellement des engagements pris en 1979, et signature **d'une nouvelle Charte de Jumelage**, nous nous sommes retrouvés devant la cabine téléphonique anglaise, cadeau de Goodleigh, pour son inauguration par Madame Masson, dans son nouveau rôle de « cabane à livres ».



A midi l'apéritif était offert à tous les participants par nos deux municipalités. Puis un repas réunissait sous la tente plus de 100 personnes. Un repas fort apprécié : un grilleur servait chacun à la demande. Au cours du repas, nos amis anglais nous ont régales d'un concert de cloches. Des jeux divers étaient organisés l'après-midi.



Depuis plusieurs années, l'association Mue'sique vous propose des cours de guitare, de piano, de batterie, de violon et de flûte traversière, et depuis peu, de djembé et d'éveil musical.

En effet, les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, Mue'sique fait découvrir la musique aux enfants de 3 à 6 ans.

Notre animateur Mathieu organise des jeux autour de la découverte des différents instruments de musique, présente les instruments sur lesquels on frappe, on gratte ou on tape. Les cours sont donc basés sur l'écoute, le rythme, les sons et la mélodie. Aucune notion de solfège n'y est abordée.

L'éveil musical a lieu le mercredi matin de 10H à 12H à l'espace Fleurs, salle Tournesol, dans les locaux de la mairie de Cairon.

Il reste de la place, n'hésitez pas à vous renseigner en allant visiter le blog : <http://mue-sique.blogspot.com/>

L'assemblée Générale de l'association Mue'sique s'est déroulée le 7 Novembre à 20H00 au Presbytère de Rosel. Les adhérents y étaient attendus en nombre.

Renseignements et inscriptions : mue-sique@laposte.net

Hervé PERRON, Président, tél. 06 63 95 58 97 ou Carine MANCEL, Secrétaire, tél. 06 78 57 07 70.

Le comité des fêtes

Samedi 21 décembre

LASSON-ROSEL FÊTENT NOËL

DEBUT 16H15
salle des fêtes de Lasson

SPECTACLE POUR ENFANTS

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL

GÔÛTER

DISTRIBUTION DE BONBONS DANS LE CHALET

VIN CHAUD ET CHOCOLAT CHAUD

VENTE DE DÉCORATIONS

Réservation pour le spectacle et le goûter
07.82.91.62.15
(2 adultes maxi par famille)

Les enfants de nos deux communes Rots et Rosel sont invités par le Comité des fêtes de Lasson Rosel, à fêter Noël. Dans la salle des fêtes de Lasson, le nombre de places est limité. Pour des raisons de sécurité, il est indispensable de vous inscrire avant le 18 décembre. Limité à deux adultes, parents ou grands-parents pour accompagner les enfants. Tel : 07.82.91.62.15.



Les Foulées 2019

Cette manifestation sportive s'est déroulée sous un beau temps ensoleillé et sans vent, ce qui nous amène à penser que les Foulées de la Mue sont bénies des dieux.

Pour cette 25^{ème} édition, nous avons dû subir les conséquences de la naissance d'une nouvelle course : le marathon de Deauville (en relais) a entraîné une baisse de fréquentation des Foulées de la Mue. Nous avons enregistré 1118 coureurs pour la course adultes. Cela reste une excellente participation compte tenu d'une météo peu favorable durant les jours précédant la course.

Le taux de participation aux deux courses enfants reste identique aux années précédentes : 94 enfants. Chez les hommes, Damien DEROBERT confirme pour la 3^{ème} fois sa suprématie. Toutefois, il n'a pas réussi à battre son propre record. Les conditions climatiques favorables ont permis à Delphine PASQUER de battre son propre record (à 44'33).



Beaucoup de coureurs ont fait part de leur grande satisfaction concernant l'organisation de cette course et l'accueil très souriant des bénévoles.

Lors du repas donné aux bénévoles ont été présentés le nouveau président Erwan LEFRANC et quelques nouveaux venus au bureau :

Mme Catherine GUERIN, M. Fabrice LECARDONNEL et M. Vincent VIEVILLE.

Ce nouveau bureau sera officialisé lors de l'assemblée générale prévue fin janvier 2020.

Merci à tous les bénévoles pour cette nouvelle réussite.

Gérard BONNAIRE



Source : Ouest-France

Inscription sur les listes électorales



Pour pouvoir voter aux élections municipales du dimanche 15 mars et du dimanche 22 mars, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Cette démarche est désormais possible jusqu'au **7 février 2020** et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin comme cela était le cas auparavant.

Pour vous inscrire, vous devez vous rendre à la mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

Passeport et carte d'identité

Depuis mars 2017, les demandes des cartes nationales d'identité s'effectuent selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques, c'est-à-dire qu'elles doivent être déposées uniquement auprès des mairies du Dispositif de recueil (logiciel spécifique, scanner, lecteur de puces et appareil pour prise des empreintes). Les autres communes, non équipées, ne peuvent plus recevoir ces demandes.



Où s'adresser ?

CAEN : 02 31 30 45 30

IFS : 02 31 35 27 27

VERSION : 02 31 71 22 00

HEROUVILLE SAINT CLAIR : 02 31 53 83 00

EVRECY : 02 31 29 33 31

DOUVRES la Délivrande : 02 31 97 82 90

BAYEUX : 02 31 51 60 60

Validité de la carte d'identité :

- 15 ans pour une personne majeure.
- 10 ans pour un personne mineure.

Validité du passeport :

- 10 ans pour une personne majeure.
- 5 ans pour une personne mineure.





Mairie de Rosel
6 rue Boulay
14740 ROSEL

Courrier électronique de la mairie

mairie-rosel@wanadoo.fr

Site internet de la mairie

<https://rosel.fr/>

Lundi : 16 h à 19 h 30

Horaires d'ouverture de la mairie de Rosel

Jeudi : 09 h 30 à 12 h

Samedi : 09 h 30 à 11 h : permanence des élus SANS secrétariat.



Samedi 21 décembre 2019 : Lasson et Rosel fêtent Noël.

Samedi 18 janvier 2020 : vœux du maire à 17h 30.

Dimanche 15 mars : 1er tour des élections municipales.

Dimanche 22 mars : 2ème tour des élections municipales.

La mairie sera fermée le 26 décembre et le 2 janvier.